

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL  
DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE**

Une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul est tenue à huis clos le 14 décembre 2020 à 19 h 15 par voie de visioconférence, sous la présidence de Monsieur le maire, Alain Bellemare, et y sont présents formant quorum:

Madame et Messieurs les conseillers: Serge Ménard  
Jacinthe Breault  
Jean-Albert Lafontaine  
Robert Tellier  
Dominique Mondor  
Mannix Marion

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence, M<sup>e</sup> Richard B. Morasse, directeur général et secrétaire-trésorier, et M. Pascal Blais, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.

M. le maire, Alain Bellemare, présente les "Faits saillants du budget 2021". Il mentionne différentes actions prévues, les grandes lignes de la taxation 2021 et l'envergure du programme triennal en immobilisations des années 2021 à 2023 inclusivement.

Le directeur général et secrétaire-trésorier produit l'avis de convocation, lequel a été expédié à tous les membres conformément à la Loi.

Le sujet à l'ordre du jour est le suivant:

- 1- Adoption du budget 2021 et du programme triennal en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023;
- 2- Période de questions.

Le directeur général et secrétaire-trésorier soumet les prévisions budgétaires pour l'année 2021. Le sommaire ci-après fait partie intégrante du présent procès-verbal.

**REVENUS**

**Fonds d'administration**

**Revenus de sources locales**

**Taxes**

. Foncières générales	3 348 150 \$	
. Foncières – Amélioration du réseau routier	450 550	
. Foncières – Sûreté du Québec	811 040	
. Service eau/compensation	334 025	
. Service égout/compensation	234 240	
. Répartition locale	1 442 940	
. Enlèvement des ordures	381 947	
. Service éclairage/compensation	37 389	<b>7 040 281 \$</b>

**Compensation tenant lieu de taxes**

. Immeubles/écoles élémentaires	85 000 \$	<b>85 000 \$</b>
---------------------------------	-----------	------------------

**Autres services rendus**

A) <u>Administration générale</u>			
. Location – Terrains industriels	29 000 \$		
. Autres – Photocopies	125		
. Publicité – Le Paulois	<u>2 250</u>	31 375 \$	
B) <u>Transport</u>			
. Location - Abri portatif et divers (fonte/fer)	550 \$		
. Recouvrement - Voirie	9 000		
. Location local (70, chemin Delangis)	<u>5 000</u>	14 550 \$	
C) <u>Hygiène du milieu</u>			
. Racc. Aqueduc/égout	<u>7 000 \$</u>	7 000 \$	
D) <u>Urbanisme</u>			
. Recouvrement - Urbanisme	<u>4 000 \$</u>	4 000 \$	
E) <u>Loisirs et culture</u>			
. Inscriptions - Cours divers	19 000 \$		
. Inscriptions - Patinage artistique	2 000		
. Inscriptions - Hockey mineur	0		
. Inscriptions - Semaine de relâche	5 500		
. Inscriptions – Camp de jour	87 000		
. Inscriptions - Baseball mineur	4 000		
. Location – Terrains sportifs	500		
. Terrains - Vente de garage	<u>0</u>	118 000 \$	
F) <u>Centres communautaires et bibliothèque</u>			
. Location de salles	10 150 \$		
. Revenus de conciergerie	2 000		
. Amendes et location de volumes	<u>250</u>	12 400 \$	
G) Loyers			
. Location - Gymnase (école)	1 000 \$		
. Location - Pavillon du Parc	<u>3 000</u>	4 000 \$	
H) Autres			
	<u>50 \$</u>	50 \$	<b>191 375 \$</b>

**Autres revenus de sources locales**

. Permis - Fosses septiques		350 \$	
. Permis de construction		8 350	
. Intérêt de banque		25 000	
. Intérêt arriérés de taxes		74 451	
. Droits sur les mutations		375 000	
. Amendes et pénalités		35 000	
. Remb. Redevances G.M.R.		70 000	
. Remb. Rôle en ligne		3 500	
. Modification zonage		<u>500</u>	<b>592 151 \$</b>

**Transferts inconditionnels**

. Pacte fiscal (TVQ)		<u>50 000 \$</u>	<b>50 000 \$</b>
----------------------	--	------------------	------------------

**Transferts conditionnels**

. Subvention - Amélioration réseau routier	12 000 \$	
. Subvention - Passages à niveau	10 500	
. Subvention - Emplois d'été	2 500	
. Subvention - Famille au Jeu	500	
. Subvention - Fête de la famille	3 000	
. Commandites - Mardis d'août	1 000	
. Commandites - Folies blanches	1 000	
. Subvention - Collecte sélective	137 500	
. Subvention - Soirée des Bénévoles	500	
. Subvention - Progr. d'accompagnement en loisir	1 000	
. Intérêt - Pavillon du parc Amyot, Préco rue Royale et Place Morin, TECQ, PIQM, bibliothèque	36 300	<b>205 800 \$</b>

**TOTAL DES REVENUS:** **8 164 607 \$**

Plus: affectations

. Affectation - surplus accumulé	850 000 \$	
. Affectation - fonds de roulement	(62 655)	<b>787 345 \$</b>

**GRAND TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS:** **8 951 952 \$**

**DÉPENSES****Administration générale**

. Législation	212 695 \$	
. Application de la loi	1 000	
. Gestion financière et administrative	695 523	
. Greffe et élection	31 200	
. Évaluation	119 899	
. Autres	325 093	<b>1 385 410 \$</b>

**Sécurité publique**

. Police	818 145 \$	
. Répartition - MRC	6 102	
. Protection contre l'incendie	330 445	
. Sécurité civile (services professionnels)	1 500	<b>1 156 192 \$</b>

**Transport routier**

. Voirie municipale	857 850 \$	
. Enlèvement de la neige	411 650	
. Éclairage de rues	69 050	
. Circulation	6 000	
. Transport en commun	89 273	<b>1 433 823 \$</b>

**Hygiène du milieu**

. Aqueduc	331 011 \$	
. Traitement des eaux usées	106 327	
. Égouts	138 049	
. Enlèvement et destruction des ordures	558 571	
. Bacs roulants bleus	30 875	
. Autres (CARA)	200	
. Répartition - MRC	8 027	<b>1 173 060 \$</b>

**Urbanisme et mise en valeur du territoire**

. Urbanisme et zonage	317 106 \$	
. Promotion et développement industriel	42 193	
. Office municipal d'habitation	14 080	
	<hr/>	<b>373 379 \$</b>

**Loisirs**

. Complexe communautaire	122 275 \$	
. Gymnase - école	2 200	
. Patinoires et anneau de glace	61 600	
. Parcs et terrains de jeux	152 950	
. Pavillon du parc	44 750	
. Activités - Camp de jour	226 900	
. Autres	306 276	
. Fête de la Famille	13 290	
. Semaine de relâche	14 500	
	<hr/>	<b>944 741 \$</b>

**Culture**

. Bibliothèque	174 125 \$	
. Concerts - Mardis d'août	27 750	
	<hr/>	<b>201 875 \$</b>

**Autres dépenses**

. Frais de financement	580 572 \$	<b>580 572 \$</b>
------------------------	------------	-------------------

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT:** **7 249 052 \$**

**Autres activités financières**

. Remboursement capital		<b>1 063 400 \$</b>
-------------------------	--	---------------------

**État activités - investissement** **639 500 \$**

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES:** **8 951 952 \$**

**2020-1214-497**

Considérant que, d'après ses prévisions budgétaires, la Municipalité de Saint-Paul a, à prévoir au cours de l'année 2021, des dépenses s'élevant à 8 951 952 \$;

Considérant que, pour défrayer ces susdites dépenses, la Municipalité de Saint-Paul prévoit des revenus non fonciers de 4 342 212 \$;

Considérant que, pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis la somme de 4 609 740 \$;

Considérant que le Conseil municipal doit également adopter le programme des dépenses en immobilisations pour 2021, 2022 et 2023;

Considérant que M. Alain Bellemare, maire, explique verbalement les orientations et les impacts des prévisions budgétaires 2021;

Sur la proposition de M. Jean-Albert Lafontaine, il est résolu:

- 1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- 2- Que les prévisions budgétaires 2021 ainsi que le chiffrier 2021 soient adoptés dans leur forme et teneur;
- 3- Que, pour fins d'équilibre budgétaire, une somme de 850 000 \$ provenant du surplus libre soit appropriée au présent budget;
- 4- Qu'une taxe foncière générale soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de la Municipalité de Saint-Paul au taux de 0,665 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation, le tout, tel que porté au rôle d'évaluation en vigueur aux fins de pourvoir aux dépenses du budget ci-dessus adopté;
- 5- Que le Conseil municipal précise que le taux de la taxe foncière générale de 0,665 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation apparaîtra au compte de taxes comme suit:

taxe foncière générale:	0,483 \$ du 100 \$ d'évaluation;
amélioration du réseau routier:	0,065 \$ du 100 \$ d'évaluation;
foncière, Sûreté du Québec:	<u>0,117</u> \$ du 100 \$ d'évaluation;
	0,665 \$
- 6- Que, de plus, le Conseil municipal adopte le document intitulé « Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 » dans sa forme et teneur.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions**

Aucune question

Fin de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 à 19 h 28.

(Signé)

*Alain Bellemare*

*Richard B. Morasse*

---

M. Alain Bellemare  
Maire

---

M<sup>e</sup> Richard B. Morasse, MBA  
Directeur général et secrétaire-trésorier